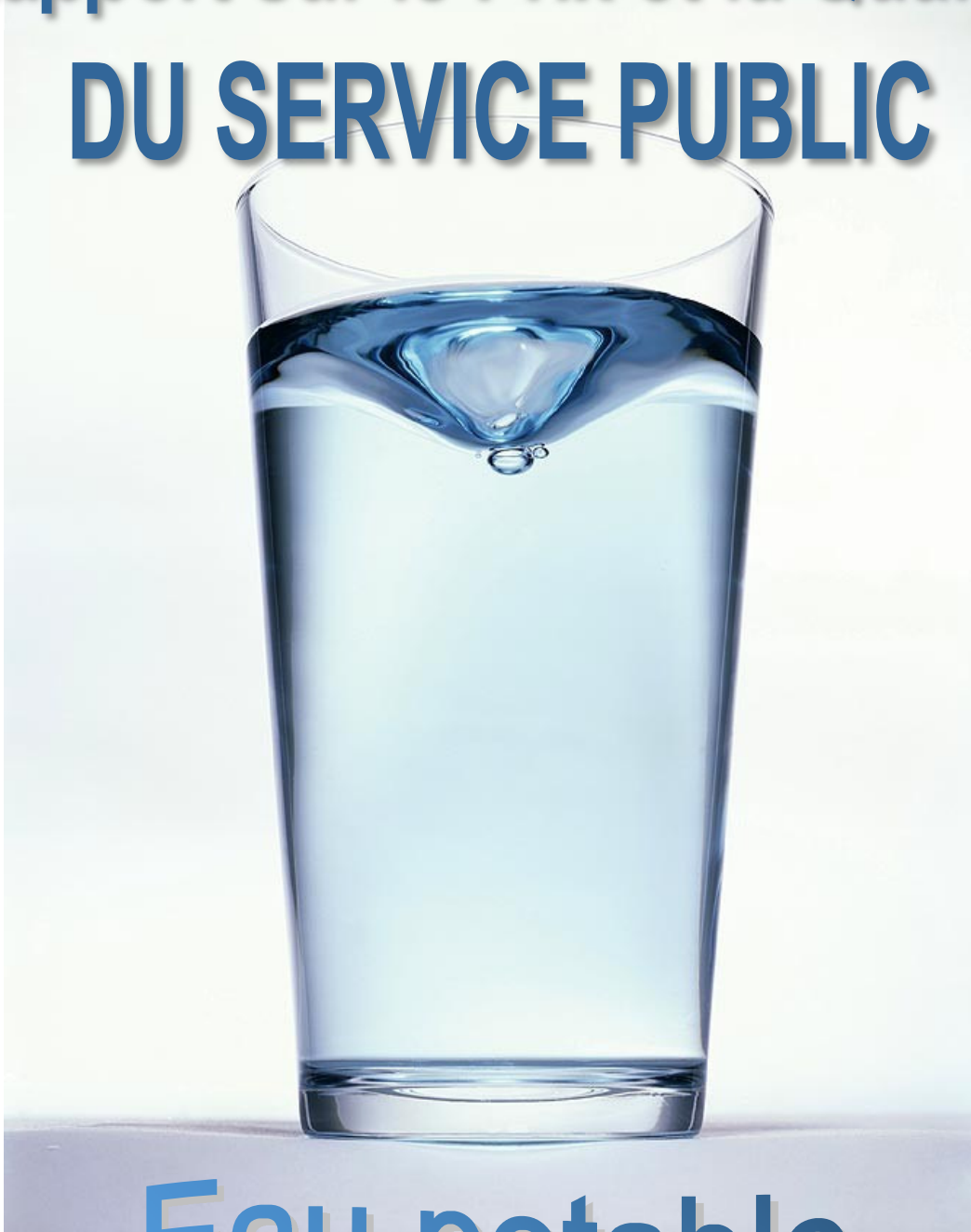


Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



Eau potable

SMAEP 4B -- Production

Année 2019

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service	3
2) Estimation de la population desservie	4
3) Conditions d'exploitation du service.....	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service.....	4
5) Ressource en eau	5
a) Points de prélèvement – 4 B.....	5
b) Importations d'eau	6
c) Volumes produits.....	6
6) Volumes vendus et exportés	7
7) Bilan des volumes.....	8
8) Longueur du réseau	8

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Tarifs en vigueur.....	9
10) Prix du service de l'eau potable.....	9
11) Recettes d'exploitation.....	9

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

12) Qualité de l'eau	10
13) Indice de protection de la ressource en eau :.....	11
14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.....	11
15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	12
16) Performance du réseau	12
17) Renouvellement des réseaux	13

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2017	14
19) Etat de la dette.....	14
20) Amortissements réalisés	14

NOTES

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté préfectoral du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

En 2019, les compétences exercées par le syndicat étaient les suivantes :

- La Production d'eau potable ;
- La Distribution d'eau potable ;
- La Défense Incendie ;
- L'Assainissement non collectif ;
- L'Assainissement collectif

Aujourd'hui, ce sont 47 collectivités représentant 53 communes qui forment le SMAEP 4B, présentées ci-dessous :

Un EPCI :

- La communauté d'Agglomération du Niortais (Communes de Beauvoir-sur-Niort, Brûlain, Fors, Juscorps, Marigny, Plaine d'Argenson, Saint Romans des Champs)

Quarante-six communes :

- | | | |
|---|--|--|
| - Alloinay* (Gournay-Loizé et Les Alleuds) | - Le Vert | - Saint-Romans-les-Melle |
| - Asnières en Poitou | - Les Fosses | - Sauzé-Vaussais |
| - Aubigné | - Limalonges | - Secondigné-sur-Belle |
| - Brieuil-sur-Chizé | - Lorigné | - Séligné |
| - Brioux-sur-Boutonne | - Loubigné | - Valdeleme***
(Ardilleux, Bouin, Hanc et Pioussay) |
| - Celles-sur-Belle***
(Montigné, Verrines et Saint-Médard) | - Loubillé | - Vernoux-sur-Boutonne |
| - Caunay | - Luché-sur-Brioux | - Villefollet |
| - Chef-Boutonne*** (La Bataille, Crézières et Tillou) | - Lusseray | - Villemain |
| - Chérigné | - Mairé l'Evescault | - Villiers-en-Bois |
| - Chizé | - Maisonnay | - Villiers-sur-Chizé |
| - Clussais la Pommeraie | - Marcillé*** (Pouffonds et Saint-Génard) | <i>*commune nouvelle créée au 01/01/2017.</i> |
| - Couture d'Argenson | - Melle*** (Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort et Saint-Martin-les-Melle pour le lieu-dit Négressauve) | <i>**commune nouvelle créée au 01/01/2018.</i> |
| - Ensigné | - Melleran | <i>***communes nouvelles créées au 01/01/2019.</i> |
| - Fontenille-Saint-Martin d'Entraigues | - Montalembert | |
| - Fontivillié*** (Chail et Sompt) | - Montjean | |
| - Juillé | - Paizay le Chapt | |
| - La Chapelle Pouilloux | - Périgné | |
| | - Pers | |
| | - Plibou | |

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche

entamée de 500 abonnés.

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de production d'eau potable au cours de l'exercice 2019. Celui-ci concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat.

2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **29 180**, population en vigueur au 01/01/2020

Nombre de compteurs : **16 533** (au 1^{er} janvier 2020)

3) Conditions d'exploitation du service

Le service était exploité en régie avec une prestation de services pour l'exploitation des ouvrages depuis sa création en 1986. La collectivité a choisi un retour à une gestion complète en régie.

Le service est exploité en régie directe depuis le 1^{er} janvier 2013.

4) Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le syndicat sont les suivantes :

Gestion du service	Coordination des différents intervenants. Fonctionnement, surveillance et entretien des installations Relève des compteurs
Gestion des adhérents	Facturation du fonctionnement du service, des achats d'eau.
Renouvellement	Renouvellement des réseaux d'adduction, des ouvrages de production.
Mise en service	Des extensions et des renforcements de réseau Des ouvrages de production et de traitement des eaux
Entretien	Des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de déferrisation ...,
Prestations particulières	Recherche et mise en service de nouvelles ressources. Protection des aires d'alimentations de captage. Entretien des points de distribution, recherche des fuites

5) Ressource en eau

a) Points de prélèvement – 4 B

Ouvrage	Débit nominal (m ³ /h)	Prélèvement 2018 (m ³)	Prélèvement 2019 (m ³)	Variation 2018/2019
ARDILLEUX/Vallée Caillaud	30	79 118	81 226	2,70%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 1	25	36 705	34 012	-7,73%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 2	40	58 566	54 286	-7,69%
CAUNAY/La Bouleure	50	96 195	98 843	2,62%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 2	30	83 895	81 737	-2,53%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 3	40	98 973	81 824	-15,97%
CHEF-BOUTTONNE/Le Sablon	40	92 551	81 419	-11,42%
CHEF-BOUTTONNE/Les Outres	45	94 362	103 989	9,71%
CHEF-BOUTTONNE/Pellevoisin	50	113 638	103 797	-8,38%
CHEF-BOUTTONNE/Pigeon Pierre	35	74 587	65 758	-11,56%
CHIZE/F1	130	105 947	118 046	7,12%
CHIZE/P1	117	197 477	173 226	-17,77%
FONTENILLE/La Scierie Jurassique	25	18 785	29 298	55,00%
FONTENILLE/La Scierie Lias	45	34 561	48 357	29,07%
FONTENILLE/Les Inchauds	25	39 663	36 660	-7,81%
LORIGNE/Jardin aux Prêtres	50	76 783	81 539	6,14%
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse	25	30 905	28 021	-9,71%
LUSSERAY/Chiron Cotereau	90	137 175	124 470	-9,89%
LUSSERAY/Le Logis	40	55 880	49 522	-11,98%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra)	12	18 182	16 402	-10,05%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra)	55	73 624	64 301	-14,08%
PERIGNE/La Touche	70	100 658	98 483	-2,06%
PERIGNE/Le Boulassier	90	124 010	119 368	-3,44%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Alleuds F2	15	68 019	54 869	-20,63%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F3	35	107 444	116 068	7,01%
SAINT GENARD/Marcillé	50	63 379	79 763	17,84%
SAUZE VAUSSAIS/La Foncaltrie	110	0	0	#DIV/0!
TILLOU/La Rivière Sud	25	16 767	17 324	2,43%
VERNOUX/ Grand Bois Battu	120	47 860	51 571	9,42%
Total des prélèvements (m³)		2 145 709	2 094 179	-2,32%

Au cours de l'année 2019, un captage n'a pas produit d'eau potable, trois captages ont été arrêtés pendant une période de l'année (voir tableau détaillé).

Ouvrage	Période impactée en 2018	Observations
La Foncaltrie	Arrêt toute l'année	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Turbidité
La Scierie Supra	Arrêt du 1 janvier au 10 mai	Travaux de réhabilitation du forage
La Scierie Infra	Arrêt du 1 janvier au 10 mai	Travaux de réhabilitation du forage
Marcillé	Arrêt du 11 décembre au 31 décembre	Dégradation de la qualité de l'eau avec la présence des molécules de métolachlore, métazachlore et alachlor ESA. La dilution habituelle ne permettait plus de maintenir la qualité de l'eau traitée

Le captage de la Foncaltrie est resté à l'arrêt au cours de l'année 2019. L'étude de la filière de traitement sera réalisée au cours de l'année 2020

Les deux captages de la Scierie ont connu une période d'arrêt pendant la phase de travaux de réhabilitation des forages et des équipements. Ces forages ont été remis en service sur le début de l'année 2019.

Le captage de Marcillé a été arrêté du 11 décembre 2019 au 15 juin 2020 à cause d'une dégradation de la qualité de l'eau avec la présence de molécules phytosanitaires. La concentration élevée des molécules ne permettait plus d'être suffisamment diluée pour produire de l'eau potable.

Le volume prélevé au cours de l'année 2019 a été de 2 094 179 m³ en comparaison au volume 2018 qui était de 2 145 709 m³. Cela représente une diminution de 51 030 m³ sur l'année 2019.

b) Importations d'eau

Import depuis	Importés en 2018 (m ³)	Importés en 2019 (m ³)	Variation 2018/2019
SE DE LEZAY	7 564	21 866	189%
SERTAD - production	7 963	25 052	215%
SIAEP DES SOURCES DU PERRAULT	15 442	15 045	-3%
SIAEP de Civray	0	0	#DIV/0!
Synd Rèse	5 123	5 124	0%
Total importé	36 092	67 087	86%

Les imports d'eau réalisés en 2019 auprès des services voisins sont en forte hausse.

L'augmentation de volume sur l'import de Lezay correspond à l'utilisation du secours en eau pendant la période de saturation de la station de traitement des pesticides. L'utilisation du secours sur 2 mois a permis de continuer à desservir la population en eau potable.

L'augmentation sur l'import du SERTAD correspond à la période de réhabilitation du réservoir de Saint-Romans-les-Melle qui a eu lieu du 14 février au 19 juin 2019.

Les 3 autres imports sont restés stables sur l'année.

c) Volumes produits

Les stations de production utilisent de l'eau pour leur fonctionnement. Ces volumes consommés sont déduits des volumes prélevés dans le milieu naturel pour connaître les volumes mis réellement dans le réseau de production.

Les stations de production ont utilisé 25 086 m³ d'eau. Cette eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des stations de traitement du fer et des pesticides ainsi que pour les analyseurs d'eau en continu (nitrate, turbidité et chlore). Les rendements des réseaux de transport d'eau brute sont bons car ces réseaux sont très récents.

Site de Production	Prélevé en 2019 (m ³)	Produit en 2019 (m ³)	Rendement des usines	Observations
Site de Chef Boutonne	163 561	155 341	94,97%	Eaux de service
Site de Vallée Caillaud	81 226	81 226	100,00%	
Site de Vernoux	51 571	50 421	97,77%	
Cuve de Mélange de Luché	407 674	407 674	100,00%	
Cuve de Mélange de Lussais	432 618	432 618	100,00%	
Site de Tillou	17 324	17 324	100,00%	
Site de Marcillé	79 763	75 910	95,17%	Analyseurs en continu
Site des Renfermis	170 937	164 978	96,51%	Analyseurs en continu
Site de la Touche	217 851	215 842	99,08%	Analyseurs en continu, fonctionnement de la déferrisation.
Site de Caunay	98 843	96 772	97,90%	Analyseurs en continu et traitement des pesticides
Station de Chizé	291 272	290 257	99,65%	Analyseurs en continu
Station de Lorigné	81 539	80 730	99,01%	
Station de la Foncaltrie	0	0		
Total des volumes (m³)	2 094 179	2 069 093	98,80%	

6) Volumes vendus et exportés

- Volumes vendus aux collectivités adhérentes :

Vente à	Vendu en 2017 (m ³)	Vendu en 2018 (m ³)	Vendu en 2019 (m ³)	Variation 2018/2019 (%)
4B Distri (ARDILLEUX)	12 109	13 430	11 814	-13,3%
4B Distri (COUTURE D'ARGENSON)	24 490	26 269	26 897	2,6%
4B Distri (LES ALLEUDS)	22 548	18 544	16 774	-7,8%
4B Distri (MAISONNAY)	15 312	16 184	16 200	0,1%
4B Distri (PAIZAY LE CHAPT)	22 362	19 178	22 550	15,1%
4B Distri (secteur Belle Boutonne)	373 869	380 365	375 679	-1,3%
4B Distri (secteur Fosses)	374 500	354 638	358 840	1,1%
4B Distri (secteur Le Vert)	6 181	6 181	5 124	-17,1%
4B Distri (secteur Marcillé)	216 293	209 817	204 602	-2,4%
4B Distri (secteur Prissé)	37 816	39 083	33 652	-14,4%
4B Distri (secteur St Etienne)	42 155	38 819	38 815	0,0%
4B Distri (Secteur Tillou)	25 066	18 579	19 179	2,4%
4B Distri (Secteur Gournay Loizé)	68 666	60 926	63 990	4,5%
4B Distri (Secteur Fontenille)	72 890	70 837	69 243	-2,2%
4B Distri (Secteur Rom-Bouleure)	474 289	475 011	482 903	1,7%
BEAUVOIR-SUR-NIORT	133 447	131 040	116 714	-10,7%
CHEF-BOUTONNE	141 483	136 524	136 905	0,3%
SIAEP DE LOUBIGNE	74 393	72 042	67 489	-6,1%
Volume total vendu aux adhérentes	2 137 869	2 087 467	2 067 370	-1,0%

Les volumes mis en distribution en 2019 sur le territoire ont connu une **diminution de 1.0%** (soit moins 20 097 m³).

7) Bilan des volumes

Total des volumes produits (m ³)	2017	2018	2019	Variations
Ressources propres	2 200 196	2 115 050	2 069 093	-2,17%
Importations	33 832	36 092	67 087	85,88%
Total général	2 234 028	2 151 142	2 136 180	-0,70%

8) Longueur du réseau

- Extension de réseau

	2015	2016	2017	2018	2019
Extension de réseau (ml)	-	-	-	-	2 373

Le linéaire de réseau du syndicat a augmenté au cours de l'année 2019 avec la création de la liaison des forages de la Scierie (Fontenille) à la cuve de Lussais (Chef Boutonne) et par le dévoiement de réseau dans le cadre des renouvellements de conduite en partie privative. (détail dans le point 17)

- Evolution du patrimoine du réseau

	2015	2016	2017	2018	2019	N / N-1
Longueur totale du réseau (ml)	110 792	130 397	130 397	130 798	133 171	1,81%

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Tarifs en vigueur

Les tarifs de l'eau ont été fixés par l'assemblée délibérante au travers de différentes délibérations :

Date de la délibération	Objet
23/11/2004	Tarif abonnement AEP (évolution de 2005 à 2007) 35 €/ab/an
22/03/2005	mutualisation charges de fonctionnement
22/03/2005	mutualisation prix vente eau
01/12/2009	0,01 €/m ³ pour financement travaux de renouvellement
01/12/2009	mutualisation charges de fonctionnement
08/12/2016	Vote des tarifs 2017
08/12/2016	0,03 €/m ³ pour financement programme Re-Source

Les différentes taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service est assujetti à la TVA.

10) Prix du service de l'eau potable

Descriptif	2018	2019
Part fixe ou abonnement (€/ab)	35,00	35,00
Charges fonctionnement mutualisées (€/ab)	8,26	6,86
Prix mutualisé (€/m3)	0,2250	0,208
Redevance Prélèvement mutualisée (€/m3)	0,0580	0,05826
Financement programme re-sources (€/m3)	0,03	0,03
1 centime tx renouvellement (€/m3)	0,01	0,01

(Tous ces prix sont issus des délibérations votées en comité syndical)

11) Recettes d'exploitation

	2018	2019	Variation
Total Recettes de vente d'eau	1 407 904,16	1 337 177,68	-5,02%
dont abonnements	748 001,00	692 071,00	-7,48%

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

12) Qualité de l'eau

La qualité de l'eau du Syndicat 4B est contrôlée par l'ARS dans le cadre du contrôle sanitaire, et par le syndicat lui-même dans le cadre de sa surveillance analytique.

Il est primordial de surveiller l'évolution de la qualité des ressources en eau et de vérifier les améliorations apportées par le traitement entre les eaux brutes et les eaux traitées admises en distribution.

Sur l'année 2019, les résultats de la surveillance de la qualité des ressources en eau et de la qualité de l'eau après traitement sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2019 Production		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	31	31	100 %
	Conformité physico- chimique	57	56	98 %
Surveillance analytique	Conformité physico- chimique	247	247	100%
	Conformité Chlore stations et réservoirs	252	252	100%

Le contrôle sanitaire ne présente aucune analyse bactériologique non conforme en 2019.

Le contrôle sanitaire présente une analyse physico-chimique non conforme :

- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de Marcillé :

Le 03/12/2019, présence de la métabolite Métazachlore ESA à une concentration de 0,16 µg/L, pour une limite qualité fixée à 0.10 µg/L. Le re-contrôle du 18/12 a montré une concentration inférieure à la limite de qualité.

La surveillance analytique n'a quant à elle révélée aucun dépassement.

Les actions correctives ont été mises en place dès la connaissance du résultat afin de retrouver une qualité d'eau potable confirmée lors du re-contrôle.

13) Indice de protection de la ressource en eau :

L'indice d'avancement de la démarche de protection des ressources en eau est un indicateur qui permet d'identifier la performance atteinte ou à atteindre pour assurer la protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- **0 %** Aucune action,
- **20 %** Études environnementale et hydrogéologique en cours,
- **40 %** Avis de l'hydrogéologue rendu,
- **50 %** Dossier déposé en préfecture,
- **60 %** Arrêté préfectoral,
- **80 %** Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés,
- **100 %** Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource
(calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)
89%

Sur le territoire du SMAEP 4B, l'indice de protection de la ressource en eau, en 2018, est de **89 % en moyenne pour l'ensemble des ressources**. Quatorze ressources en eau ont un indice égal à 80% alors que les douze captages « Grenelle » et trois forages contrôlés par l'ARS ont un indice égal à 100%.

15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
A (1,2)	existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B (2)	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire et une procédure de mise à jour	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) (3)	0 à 5	5
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations (3)	0 à 15	15
C	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécanique	10	10
	Le plan des réseaux localise les branchements (uniquement pour service de distribution) document mentionnant les caractéristiques de chaque compteur: carnet métrologique, date de pose (uniquement pour les service de distribution)		
	existence d'un document de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	mise à jour du documents de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations et mise en oeuvre (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins 50% du linéaire	5	5
	TOTAL	100	100

(1) Le chapitre A doit obtenir 15 points afin de comptabiliser les points du chapitre B ;

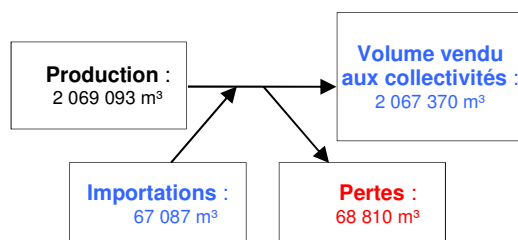
(2) Les chapitres A et B doivent totaliser au moins 40 points afin de comptabiliser les points du chapitre C

(3) Les points obtenus sont fonction du % de linéaire des réseaux validant l'information.

Le syndicat possède une connaissance assez précise de son patrimoine et réalise régulièrement les mises à jour de celui-ci.

La finalisation de l'étude patrimoniale au cours de l'année 2017 a permis la mise en place du plan pluriannuel de renouvellement des canalisations qui vient compléter le travail de renouvellement déjà réalisé depuis plusieurs années.

16) Performance du réseau



Les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte.
Les volumes de service ne sont pas pris en compte.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- Rendement du réseau =
Volume vendu aux adhérents / (Volume produit + Volume acheté)

	2015	2016	2017	2018	2019
Rendement réseau (%)	93,8%	97,1%	95,7%	97,0%	96,8%

- Indice des volumes non comptés =
(Estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes)/longueur du réseau hors branchements

Cet indice ne peut pas être calculé pour un service de production d'eau potable.

- Indice linéaire de pertes en réseau =
Pertes (m³) /longueur du réseau hors branchements (km)/365 jours

	2015	2016	2017	2018	2019
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	5,04	1,68	2,02	1,34	1,38

17) Renouvellement des réseaux

Au cours de l'année 2019, 5209 mètres linéaires de réseau de production ont été renouvelés.

	2015	2016	2017	2018	2019
Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	110 617	130 397	130 397	130798	133171
Renouvellement de réseau (ml)	-		1 111	959	5209
Taux de renouvellement	0,00%	0,00%	0,85%	0,73%	3,91%

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,10 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

En 2019, le syndicat a prononcé la réception du renouvellement du réseau reliant la cuve de Sompt au bourg de Gournay sur 2692ml et une augmentation de 236ml pour le dévoiement de réseau préalablement en terrain privé. Le syndicat a également réalisé le renouvellement d'une partie du réseau de La Bataille à Chef-Boutonne sur 2446ml et une augmentation de 172ml. Enfin le SMAEP4B a réalisé le renouvellement de 71ml de réseau lors de la création de la liaison des forages de la Scierie (Fontenille) à la cuve de Lussais (Chef-Boutonne) (1965ml).

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2019

Objet des travaux et équipements	Montant des travaux (HT)
Réseau de production entre La Bataille et Loubigné	311 147,49
Réseau de production entre Sompt et Gournay	377 394,36
Réseau de production entre Fontenille et Chef-Boutonne	213 651,32
Réhabilitation de deux forages à Fontenille	164 306,51
Compteurs de sectorisation (fourniture et travaux en régie)	4 867,00
Pose de SOFREL (fourniture et travaux en régie)	5 794,23
Acquisition et paramétrage d'un serveur de télégestion	35 279,00
Cloture de la station des Outres (fourniture et travaux en régie)	6 316,36
Renouvellement de menuiseries dans plusieurs stations de pompage (Grand Bois Battu, La Somptueuse, Les Inchauds et les Outres)	3 614,40
Renouvellement de la trappe du réservoir des Renfermis	1 559,00
Achat de deux analyseurs de chlore	6 275,88
Achat d'un matériel de chloration	8 000,00
Renouvellement d'une pompe	2 480,94
Raccordement électrique Grand Bois Battu	4 332,73
TOTAL	1 145 019,22

19) Etat de la dette

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci. L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2017	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre (€)	2 248 043,80	2 058 952,49	1 862 760,41
Épargne brute annuelle (€)	419 789,24	976 159,70	439 000,02
Durée d'extinction de la dette par la seule capacité d'autofinancement (en année)	5,36	2,11	4,24
Recettes réelles	1 557 765,57	2 118 819,00	1 545 921,98
Dépenses réelles	1 137 976,33	1 142 659,30	1 106 921,96
Remboursements au cours de l'exercice	287 501,10	281 117,10	292 802,70
dont en intérêts	97 697,63	90 522,44	83 058,20
dont en capital	189 803,47	190 594,66	209 744,50

L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles

Le budget principal porte une partie des emprunts du budget distribution. Tous les emprunts liés à la compétence sont pris en compte pour le calcul.

La baisse de l'épargne brute annuelle entre 2019 et 2018 s'explique essentiellement par l'encaissement de l'indemnisation de COSEA pour la solution de traitement de la turbidité à hauteur de 537 000 € en 2018 alors que les travaux n'ont pas encore démarré.

20) Amortissements réalisés

	2015	2016	2017	2018	2019
Montant de la dotation aux amortissements	710 549,42	658 672,10	477 703,42	836 951,42	849 257,42

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B

73 route de Brioux
79170 PÉRIGNÉ
Tel : 05 49 07 74 31
Fax : 05 49 07 12 26
Mail : aep4b@orange.fr